**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** 38 (2001)
**Heft:** 1468

**Artikel:** Que savait-on?
**Autor:** Pochon, Charles-F.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1010465

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Coupez!

***Le rajeunissement de la Loi sur le cinéma n'aura pas lieu. Les distributeurs ont entrepris avec succès un lobbying auprès des parlementaires.***

SUR LA SCÈNE fédérale, le scénario législatif est bien rôdé. Avant d'être présenté au Parlement, tout projet fait l'objet d'une large consultation des milieux intéressés, de manière à éviter l'échec référendaire. Certes les députés restent maîtres du jeu. En commission ou en séance plénière, ils ont tout loisir de modifier telle ou telle disposition, voire, s'ils sont mécontents du texte proposé, de renvoyer l'ouvrage en commission pour amélioration.

La Loi fédérale sur le cinéma attend depuis trois décennies un rajeunissement imposé par l'évolution de ce secteur culturel. Mais les partenaires sont coriaces et le renouveau tarde à voir le jour. Ruth Dreifuss demande alors aux professionnels de la branche d'élaborer une solution qui garantisse une offre suffisamment diversifiée dans un marché dominé par la production américaine. L'époque est à l'autorégulation; la Confédération gère déjà de cette façon les économies d'énergie et les émissions de $CO^2$. Berne n'interviendra que si la branche se révèle incapable d'assurer cette diversité, en prélevant une taxe d'incitation sur chaque billet d'entrée dans les régions où l'offre de films est trop restreinte. L'argent récolté financera un fonds de promotion de l'offre cinématographique. L'été dernier au festival de Locarno, Berne et les professionnels se mettent d'accord et le projet de loi ne fait que reprendre dans ses grandes lignes les termes de cet accord. La commission du Conseil des Etats, conseil prioritaire dans ce dossier, l'approuve largement. En plénum par contre, une impressionnante majorité renvoie sa copie au Conseil fédéral, sans faire une quelconque proposition de modification.

Il s'avère que le président de l'association des distributeurs, le sénateur fribourgeois Anton Cottier, a travaillé au corps ses collègues pour qu'ils refusent le projet, reniant ainsi l'accord préalablement réalisé entre les professionnels de la branche et l'administration. Des acteurs peu fiables, des parlementaires sous influence et peu informés du dossier, à un point tel qu'ils sont incapables de suggérer d'autres solutions, le cinéma en Suisse n'est pas prêt de bénéficier du soutien que lui promet pourtant la Constitution pour encourager sa diversité et sa qualité. *jd*

*SURVEILLANCE INTERNET*

# Big Microsoft

MÊME SI LES Etats-Unis n'en ont pas officiellement admis l'existence, la réalité d'Echelon ne fait plus aucun doute. Rappelons qu'il s'agit d'un système de surveillance permettant de relever la totalité des communications téléphonique et des échanges de données transitant par satellite.

Encore mieux ou pire, selon l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, Windows, le logiciel d'exploitation de Microsoft qui équipe 97% des ordinateurs personnels serait conçu pour que les agents américains de la NSA (National Security Agency), puissent accéder à toutes les informations contenues dans un ordinateur relié à Internet. Il se trouve que La NSA est précisément l'administration en charge d'Echelon. Elle travaillerait main dans la main avec Microsoft depuis le début des années nonante.

Ces informations ont conduit le gouvernement fédéral allemand à bannir l'usage des logiciels de Microsoft au ministère de la défense et à celui des affaires étrangères. Il en va de même pour les dispositifs de vidéo-conférences. Le gouvernement allemand a en effet découvert que les données transitaient par... Denver!

Dans la «communauté américaine du renseignement», la NSA se définit comme «l'organisation de cryptologie de la Nation», le plus important centre d'analyse de textes en langues étrangères et le plus grand employeur de mathématiciens des Etats-Unis. De même que la CIA qui est chargée du renseignement extérieur, elle dépend de la «direction centrale du renseignement», rattachée directement au président. La NSA signale sur son site internet qu'elle est exemplaire dans le recyclage écologique du papier, ce qui nous va droit au cœur.

Nous en profitons donc pour signaler à l'employé de la NSA chargé de la surveillance des ordinateurs de Suisse romande qu'il gagnera du temps en nous envoyant directement ses questions par mail et que nous lui répondrons volontiers dans la mesure où ses demandes sont compatibles avec la défense de notre petite patrie. *jg*

Les informations du *Spiegel* sont relayées par www.internetactu.com/ Le rideau de fumée de la NSA est visible sur le site http://www.nsa.gov/

## Que savait-on?

IL EST ÉTONNANT que chaque génération semble redécouvrir des problèmes bien connus mais peut-être mal traités par les générations précédentes.

J'ai sous les yeux le numéro de décembre 1944 (la guerre n'était pas finie) de la revue socialiste *Rote Revue*. Le cahier contient dix-neuf pages de documents des années 1934 à 1940. La plupart sont en allemand, le seul en français étant le texte du discours du conseiller fédéral Motta contre l'admission de l'URSS dans la Société des Nations. Autres documents, la lettre personnelle du Pape Pie XI au même conseiller fédéral à l'occasion de ses vingt-cinq ans au Gouvernement fédéral, le message du 25 juin 1940 du Conseil fédéral, la déclaration du Groupe socialiste aux Chambres fédérales en septembre 1940 après la réception des nazis suisses par le Président de la Confédération. Le memorandum contestable et contesté du Colonel EMG Däniker de mai 1941 sur un séjour dans l'Allemagne en guerre. *cfp*